

# LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - avril 2021 - n° 167



# Sommaire



- 03 Editorial
- 04 Dossier : 1 Saison O Parc
- 08 Actu'Ville
- 12 Économie, formation, emploi
- 14 Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
- 16 Brèves
- 17 L'essentiel

**Donnez votre avis sur** **les inondations et le milieu marin**

DU 1<sup>er</sup> MARS AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021

**L'eau**

**Gestion de l'eau et des risques d'inondation**

**Donnez votre avis en ligne sur** [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr)

Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et plans d'eau, de nos rivières modérées et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations.

C'est une ambition collective majeure pour les années à venir

#### Qui peut répondre ?

- Tous les habitants du bassin
- Toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs

#### Comment ?

- Répondre en ligne sur [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr)
- Envoyer vos contributions écrites à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr)

#### Sur quoi donner votre avis ?

- Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne
- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesures
- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)

Ces documents s'appliquent pour les années 2022 à 2027

## BON À SAVOIR

Tous les vendredis, Madame le Maire assure une permanence à la population de 9h30 à 12h00 en mairie, sur rendez-vous.

### MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire

Rédacteur, maquettiste, photos

Emilie Lemkahouen - Service Communication

Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

02 48 23 50 00

[www.ville-saint-florent-sur-cher.fr](http://www.ville-saint-florent-sur-cher.fr)

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : mars 2021

Tirage : 3 660 exemplaires

crédit photos : unsplash.com

# Éditorial

Bonjour à tous,

Rédiger cet édito n'est pas chose facile, mais j'avais à cœur de me présenter et vous exposer les missions qui m'ont été confiées.

Florentaise de souche, je suis très attachée à Saint-Florent-sur-Cher où j'ai toujours vécu. Riche d'un parcours local et associatif, c'est tout naturellement que j'ai choisi de m'engager en tant qu'élue, ma profession de soignante me prédisposant certainement aux délégations d'adjointe à la santé, la solidarité, l'action sociale et l'emploi.

Avec détermination et humilité, j'ai pris connaissance de ces missions, accompagnée par des équipes motivées et investies dans leurs fonctions. Nos échanges très constructifs nous permettent de regarder et travailler dans la même direction pour notre ville et ses habitants.

**Santé et solidarité sont primordiales dans cette crise sanitaire  
que nous subissons depuis un an maintenant.**

Saint-Florent-sur-Cher a été désigné centre de vaccination temporaire, mais avec une dotation de vaccins insuffisante au regard des critères dictés par la préfecture du Cher. Nous n'avons pu vacciner que 250 personnes du bassin de vie florentais. Cela est bien peu mais nous espérons rapidement pouvoir faire plus. La COVID ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que la « SANTÉ » plus généralement doit rester une priorité pour tous et que la prise en compte d'autres pathologies reste essentielle. Nous essaierons d'œuvrer dans ce sens par des actions de prévention.

**Respect et protection (gestes barrière, port du masque)  
de nos aînés prennent aujourd'hui une dimension particulière.**

En 2020, nous n'avons malheureusement pas pu proposer de manifestations comme l'Octobre de la Flamboyance et le goûter de Noël, moments privilégiés de partage et d'échanges pour nos aînés, mais nous travaillons pour que 2021 soit à nouveau signe de convivialité.

L'opération « colis de Noël » menée par les enfants du groupe scolaire Dézelot a toutefois permis aux élus d'aller à la rencontre de quelques-uns, isolés et seuls. J'espère que cette belle opération, à l'initiative des équipes enseignantes, aura permis de réchauffer un peu les cœurs pour les fêtes.

Au travers de l'action sociale du CCAS qui propose, selon certains critères, de l'aide aux plus défavorisés, la solidarité prend ici aussi tout son sens. Depuis peu la municipalité a souhaité mettre en place un dispositif d'aides spécifiques pour les familles monoparentales avec enfants à charge. Le CCAS apporte une aide financière permettant un accès plus facile à l'accueil de loisirs. Sans oublier, l'épicerie solidaire SOLIFLO qui aide les plus vulnérables, à la demande des travailleurs sociaux qui les encadrent, à affronter et résoudre une difficulté passagère. Mais SOLIFLO reste avant tout, pour les plus fragilisés, un véritable lieu d'échange et de partage.

Enfin, la conjoncture si particulière n'est bien entendu pas favorable à l'emploi, notamment chez les jeunes. La Mission Locale, véritable acteur de l'insertion sociale et professionnelle propose par la recherche de partenariats avec les entreprises, un accompagnement et des conseils aux jeunes dans leur parcours, favorisant entre autres, l'accès à l'emploi. La structure permet régulièrement l'accès à des formations, un suivi et un accompagnement personnalisé.

**Espérons que 2021 voit cette crise sanitaire s'éloigner, pour retrouver le plaisir d'échanger et de partager, et faire que tous ces élans de solidarité qui en ont émané perdurent.**



Nadine MARTIN

Maire-adjointe  
à la santé, la solidarité, l'action  
sociale et l'emploi.

# DOSSIER - PROJET

1 SAISON O PARC

C'EST PARTI !

## 1 SAISON O PARC

**C'EST NOUVEAU!**

A chaque saison,  
son œuvre collaborative éphémère.

1<sup>ère</sup> œuvre

### LA PRAIRIE AUX FLEURS

1. RECYCLEZ
2. CRÉEZ
3. PARTAGEZ

**RENDEZ-VOUS LE 26 JUIN 2021**  
AVEC VOS CRÉATIONS DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Que vous soyez petit ou grand, que vous vous sentiez l'âme d'un artiste,  
que vous soyez curieux...

Chacun de vous est invité à participer à 1 Saison O Parc,  
que vous soyez Florentais ou non.

Même si vous ne souhaitez pas créer, vous pouvez toujours venir  
contempler les œuvres lors d'une promenade dans le parc.

Tutos, vidéos, photos, actus... rendez-vous sur Les médias sociaux de La ville





## RENDEZ-VOUS AU PARC DU CHÂTEAU !



À Saint-Florent-sur-Cher, le parc du château est un endroit où il est agréable de se promener à tout moment de l'année. Certains y vont pour se retrouver et s'amuser. D'autres s'y rendent pour se ressourcer. Si l'on y ajoute une touche d'imagination, cette communion entre le parc et le public peut prendre un aspect artistique. La ville de Saint-Florent-sur-Cher convie donc ses habitants à s'y réunir pour l'ouverture d'un évènement culturel : **1 Saison o Parc**.

Que vous soyez petit ou grand, que vous vous sentiez l'âme d'un artiste, que vous soyez curieux... Chacun de vous est invité à participer à **1 Saison o Parc**, que vous soyez Florentais ou non. Même si vous ne souhaitez pas créer, vous pouvez toujours venir contempler en vous baladant dans le parc.

Le principe de **1 Saison o Parc** est simple. Avant chaque début de saison, chacun de vous est convié à **créer une œuvre éphémère**. La constitution de l'œuvre vous est dévoilée largement en avance afin de vous laisser le temps de créer à votre rythme. Lors de la fabrication, **chacun est invité** à y ajouter sa touche personnelle.

Vient ensuite le jour du rendez-vous dans le parc. Vous avez créé votre œuvre éphémère ? Dans ce cas, il est temps d'en faire profiter tout le monde ! Chaque œuvre créée sera exposée dans le parc afin d'être admirée durant la saison.

Lors de **1 Saison o Parc**, nous vous invitons à créer des œuvres éphémères. Une fois dans le parc, vos œuvres seront exposées aux intempéries. Ce sont les services techniques municipaux qui se chargeront de récupérer toutes les fleurs dans le parc et de les recycler à la fin de la saison.

Il n'y aura **pas de récupération** possible.

## ÉTÉ

Puisque chacun pourra être fier du travail qu'il aura accompli, **chaque artiste signera** son œuvre éphémère.

Vos signatures seront apposées sur un **arbre à empreintes** installé à proximité de l'œuvre. La constitution du feuillage se fera avec l'empreinte de votre index et votre prénom.

Ainsi, il y aura autant d'empreintes que d'œuvres déposées dans le parc.

**1 Saison o Parc** débutera avec la saison de l'été et son œuvre éphémère, LA PRAIRIE AUX FLEURS. **Créer une multitude de fleurs**, tel est l'objectif que nous vous lançons pour démarrer cette année ! Un tuto vous sera fourni afin de vous aider dans la réalisation de votre œuvre. N'hésitez pas à sortir des sentiers battus en personnalisant votre fleur ! Jouez avec les couleurs, modifiez le nombre de pétales... **Faites-vous plaisir !** Dès le début de la saison, chacune des fleurs réalisées sera plantée le 26 juin 2021 dans la verdure du parc afin de **former une prairie colorée**. Cette prairie sera traversée par un chemin où chacun pourra se promener pour admirer l'œuvre.





**Créer des fleurs ne vous tente pas ? Aucun souci !**

En automne, laissez-vous charmer par les petites créatures magiques qui se cachent dans le parc enchanté. Il vous sera possible de **donner vie aux arbres** en leur façonnant des visages ou de créer des portes afin d'abriter les petits êtres féeriques.

Passer l'hiver au chaud... Tout le monde en rêve. Même les arbres ! Nous invitons donc chacun de vous à **se mettre au tricot et au crochet** afin de pouvoir emmailloter nos chers amis dès l'arrivée du froid hivernal. Si vous cherchez un moyen de vous débarrasser de vos vieux CD, nous vous proposons de les recycler afin de **créer des attrape-rêves**.

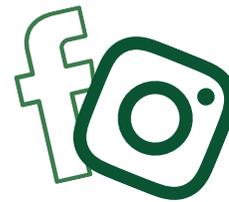
Vos œuvres colorées pareront ensuite les arbres dénudés du parc pour **ajouter une touche de gaieté** dans la froideur de l'hiver.

Pour ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent, **des ateliers sont proposés** à chaque début de saison afin de fabriquer les œuvres éphémères ensemble. Ils sont **ouverts à tous**, dans la limite des places disponibles. Pour vous inscrire, il vous suffit de **prendre contact avec le service Information** de la mairie de Saint-Florent-sur-Cher.



**#1SaisonoParc**

Partagez vos moments de création avec les autres participants !  
 Pour cela, n'hésitez pas à **poster vos photos ou vidéos** sur les réseaux sociaux en ajoutant l'hashtag de l'évènement. Publiez autant que vous le souhaitez !



Il vous sera possible de **suivre l'évènement** sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook).

Pour ceux d'entre vous qui ont un compte Instagram, il sera possible de scanner le QR code du compte **1 Saison 0 Parc** puis de s'y abonner. Ainsi, vous aurez **accès à toutes les informations concernant l'évènement** : les tutos vidéos des œuvres collaboratives, les coulisses d'**1 Saison 0 Parc**, les créations des autres participants...

Pour ceux qui n'ont pas accès à Instagram, ne vous inquiétez pas ! Les informations relatives à l'évènement vous seront transmises par le biais de Facebook, du Florentais et du site de la ville de Saint-Florent-sur-Cher.



**SUIVEZ L'ÉVÈNEMENT !**

Téléchargez l'appli Intramuros.



[www.facebook.com/saintflorentsurcher/](http://www.facebook.com/saintflorentsurcher/)

[www.ville-saint-florent-sur-cher.fr](http://www.ville-saint-florent-sur-cher.fr)

Toute l'actu sur Instagram





# LA PRAIRIE AUX FLEURS

## Œuvre éphémère participative de l'été

Créez votre fleur puis venez la planter dans le parc du château à Saint-Florent-sur-Cher le 26 juin 2021 ou déposez-la à la mairie du 20 au 25 juin 2021.

**Contribuez à la première œuvre collaborative de 1 Saison o Parc !**



**Fournitures :**  
 1 bouteille en plastique  
 1 branche d'arbre (noisetier, bambou) mesurant entre 50 cm et 1,30 m . Pas de bois mort, ça casse !  
 1 petite pomme de pin (ou un bouchon)  
 peinture acrylique



**Outils :**  
 1 paire de ciseaux  
 1 cutter (facultatif)  
 1 pointe et 1 marteau  
 1 pistolet à colle  
 1 stylo feutre ou marqueur  
 1 pinceau d'écolier



À l'aide des ciseaux, découpez la partie supérieure de la bouteille. Il est possible d'utiliser le cutter afin de percer plus facilement la bouteille et commencer la découpe.



Pour une fleur à quatre pétales, dessinez quatre repères au marqueur en vous aidant du schéma.



Puis découpez jusqu'à 2 cm du bouchon.



Utilisez le marqueur pour dessiner un pont sur chaque pétale. Découpez ensuite en suivant votre trait pour arrondir les pétales de votre fleur.



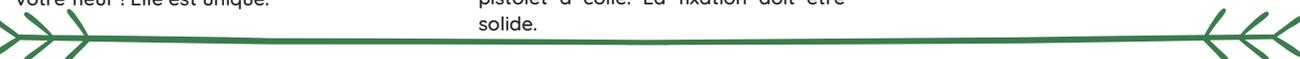
Appliquez une ou plusieurs couches de peinture acrylique sur les pétales de votre fleur. Faites la même chose sur la pomme de pin.  
 Petit conseil : N'hésitez pas à vous montrer créatif quant au choix des couleurs. C'est votre fleur ! Elle est unique.



Protégez votre plan de travail pour ne pas l'abîmer. Percez le bouchon au centre avec la pointe et le marteau. Ajustez la tige au bouchon et vissez le tout sur la fleur. Déposez de la colle dans le cœur de la fleur à l'aide du pistolet à colle. La fixation doit être solide.



Fixez la pomme de pin au centre de la fleur en utilisant le pistolet à colle. Et voilà ! Vous avez créé une très jolie fleur.



Et pourquoi ne pas créer d'autres fleurs de formes et de couleurs différentes ? Faites jouer votre imagination ! Un tuto vidéo est disponible sur le site de la ville et Instagram.

**Avis aux jeunes artistes : Ce tuto nécessite des outils dangereux. Pour plus de sécurité, demandez l'aide d'un adulte.**



Mars 2021 - Mairie de Saint-Florent-sur-Cher place de la République 18400 Saint-Florent-sur-Cher  
 02 48 23 50 00 - contact@villesaintflorentsurcher.fr - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



1.SAISON.O.PARC

# AFF, LAURÉAT DU FOND DE MODERNISATION FRANCE RELANCE

**L'usine florentaise du groupe AFF (Auriol Frappe à Froid), lauréate du plan de relance de l'État, recevait Nadia Essayan, députée du Cher, et Marie-Line Cirre maire-adjointe à Saint-Florent-sur-Cher pour une présentation du plan de relance économique.**

L'ex-site de Lisi Automotive, repris fin 2019 par le groupe de M. Auriol, a sévèrement ralenti depuis le début de la crise sanitaire. Spécialisée dans la production des fixations (vis de sécurité) de haute technicité pour le secteur de l'automobile depuis cinq générations, la frappe à froid est de plus en plus concurrencée à l'internationale. L'usine emploie 150 personnes réparties sur deux sites de production à Saint-Florent-sur-Cher. À eux deux, ils produisent 200 pièces par minute en fonction du cahier des charges très pointu des géants de l'automobile.

Mesdames Essayan et Cirre étaient reçues par M. Auriol, président et M. Garreau, directeur de l'usine pour une présentation de l'activité, du plan de relance et une visite guidée des deux sites.

Ce plan de relance va permettre au groupe AFF d'investir dans le développement de la digitalisation et dans la diminution des rejets en allégeant les coûts de transport. Cette avancée technologique permettra à l'entreprise de prendre en charge de nombreuses opérations jusque-là sous-traitées.



# NOUVEAU BÂTIMENT NOUVELLE CLASSE...

**L**a rentrée du 8 mars : le début d'une nouvelle histoire.

Dézelot 1 et Dézelot 2 comme on les appelait depuis des décennies, c'est terminé ! Maintenant c'est école élémentaire Louis-Dézelot. Les travaux ont commencé en octobre 2019. En premier, le bâtiment Dézelot 1 a été restructuré avec l'installation d'un ascenseur et la réfection des sols et peintures. Ensuite le nouveau bâtiment d'une surface de 1 269 m<sup>2</sup> a vu le jour. Reste à réaliser la troisième phase qui consiste au désamiantage et à la démolition du bâtiment Dézelot 2 et aux aménagements extérieurs.

Le déménagement vers le nouveau bâtiment a été effectué pendant les vacances de février par les agents des services techniques municipaux que nous saluons pour leur efficacité.

Cette opération titanesque a été une belle réussite grâce à différents intervenants que **nous remercions** :

- Sylvain Joly, maire de Lunery, et Sylvain Bret, directeur des services techniques de Lunery, ont accordé le prêt de leur nacelle et d'un agent, Francisco Porras, qui a réalisé un travail aussi courageux que remarquable.

- Wilsher Akodo, Malcom Opigez et Samuel Appolinaire mis à disposition sous convention par la Mission Locale de Saint-Florent-sur-Cher. Ces jeunes très volontaires et courageux ont offert leur précieux coup de main dans la bonne humeur.

- Les agents du centre culturel Louis-Aragon qui ont pris le relais pour assurer la livraison des restos du cœur et de la banque alimentaire habituellement gérée par d'autres agents, monopolisés par le déménagement.

- L'ensemble des agents des services voirie et bâtiment (tous mobilisés) ont été un soutien non négligeable par leur présence, leur disponibilité et leur courage.

- Les enfants qui ont participé énergiquement au transport de nombreux éléments de leur classe.

Le travail de déménagement avait commencé bien avant les vacances grâce à l'excellente et impressionnante logistique mise en place par M. Cohéré directeur de l'école et de l'équipe enseignante.

Ce projet d'envergure est suivi de prêt par la municipalité.

Il représente un coût total de 3 719 695 euros et 75 000 euros pour le mobilier et le matériel informatique. Différentes subventions viennent aider au financement (contrat de territoire, dotations d'équipements des territoires ruraux, pays de Bourges et Vierzon). Au final l'établissement scolaire recense 15 salles pour un accueil de 348 élèves. Chaque salle est équipée d'un vidéoprojecteur avec écran interactif haut de gamme, d'un tableau, ainsi qu'un ordinateur en réseau par salle. Une formation prise en charge par le service informatique de la mairie sera réalisée auprès de l'équipe enseignante.

Le 19 février marquait le dernier jour de présence des enfants dans le bâtiment n°2... une belle chanson a été reprise par tous pour lui dire au-revoir... Au-revoir aux rêves, aux histoires de récréation, aux traces laissées sur les murs. Entre joie et nostalgie, l'équipe pédagogique de M. Cohéré a marqué ce départ en vacances inhabituel avec cette belle chanson écrite pour l'occasion par M. Doumet et Mme Pacek. Une multitude de dessins effectués par les enfants sur les murs exprimait leur émotion.

La vidéo est visible sur la page Facebook de la ville.

<https://www.facebook.com/saintflorentsurcher/videos/177211390583103>



## LES SERVICES TECHNIQUES AU QUOTIDIEN

**L**es agents du service espaces verts ont effectué leurs travaux de re-végétalisation et de nettoyage haute pression.

**L**es agents du bâtiment et de la voirie, de leur côté, ont œuvré à de nombreuses tâches variées :  
- création de prises électriques au local « de fil en aiguille », rénovation des isoloirs, rénovation accotement rue des coucoucs à Champfrost en grave calcaire et de la rue Chaussée-de-César.

### Bon à savoir :

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien au droit de l'habitation.

Il comprend :

le nettoyage des feuilles mortes et détritrus, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait d'avoir la charge de l'entretien d'un trottoir ne donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il faut s'y conformer. S'il est autorisé, la place située devant le logement n'est pas pour autant réservée. Attention à la verbalisation.

### Rappel des règlements :

#### Bruits du voisinage

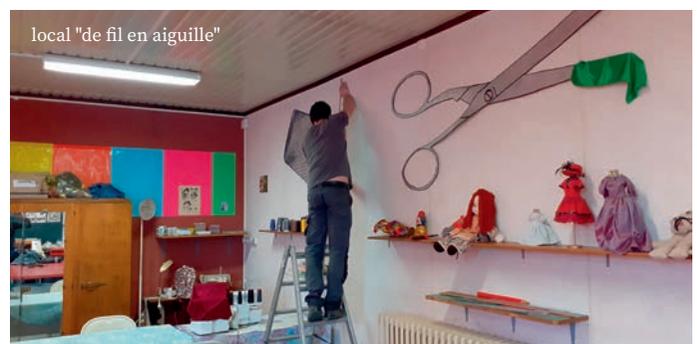
**Les bruits ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.**

L'arrêté préfectoral n° 2011-1-1573 du 15/11/11 précise que des travaux de rénovation temporaires, de bricolage ou de jardinage peuvent être effectués dans les créneaux horaires suivants :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au samedi
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

#### Barbecues

L'usage d'un barbecue n'est pas réglementé par arrêté municipal sur la commune. Cependant, il faut veiller à ne pas créer de troubles de voisinage. En général, l'utilisation d'un barbecue n'est pas considérée comme un trouble anormal du voisinage, puisqu'elle est souvent épisodique et dépend notamment de la météorologie. Toutefois, son usage ne doit pas causer de dommages à la propriété voisine comme par exemple le noircissement de la façade par la fumée ou par la projection de cendres.



# NOUVEL ABRI BUS POUR LES USAGERS

M. Tabard, conseiller municipal et vice-président d'Agglobus, avait fait la demande lors du dernier mandat d'équiper la ville de Saint-Florent-sur-Cher d'abri bus digne de ce nom. Très actif au sein de la commission des transports il a été entendu et soutenu par la nouvelle municipalité, représentée par M. Estève, adjoint aux travaux.

Le syndicat intercommunal de transports Agglobus a financé le nouvel abri-bus de l'arrêt Dézelot. La commune dispose désormais de 9 abris bus et 16 arrêts. Un élément important pour les usagers qui représentent 70 000 montées et descentes par an, tous arrêts confondus.

Les représentants de la municipalité ont inauguré ce nouvel abri jeudi 25 février.



Marie-Line Cirre, Patrick Estève, Marinette Robert et Alain Tabard

## MAISON À VENDRE 160 000 €



La commune de Saint-Florent-sur-Cher met en vente :  
23 rue Roger Salengro  
à Saint-Florent-sur-Cher

Maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage construite dans les années 1900, murs en pierre et toiture en ardoises.

- 140m<sup>2</sup> éditée en partie sur cave et sur deux niveaux, dépendances, jardin clos et arboré - 4 chambres.

- Chauffage au gaz - Rafrâchissement à prévoir - Travaux de raccordement au gaz, eau et électricité à prévoir.



Contact :  
Mairie de Saint-Florent-sur-Cher  
service secrétariat général

02 48 23 50 12

## Ça m'a fait tilt !!!!

### Bonjour Jaffa, pourrais-tu me parler de ton parcours :

Une fin de troisième compliquée, suivie d'un bac pro assistant d'architecture.

J'ai abandonné en classe de première, le métier ne me plaisait pas du tout.

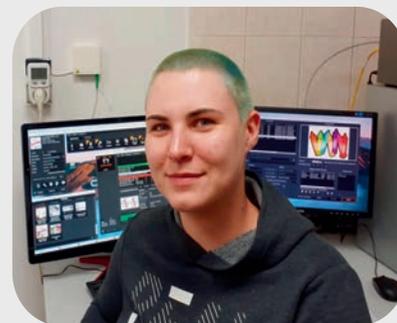
J'ai, sur 2 à 3 ans, vécu une période difficile sans rien faire à la maison. Mes parents m'ont un peu bousculée mais ils m'ont accompagnée et soutenue dans les méandres de mes recherches.

Après une pause, j'ai expérimenté le domaine de l'enfance, l'animation.

J'ai rencontré la mission locale de Bourges. Damien PETURAUD m'a conseillée de passer mon BAFA et proposé une semaine d'immersion sur la formation AFPA animatrice d'activités touristiques et de loisirs.

Cela a été une révélation pour moi l'animation, cela bouge, on pouvait être créatif et j'y ai trouvé le contact dont j'avais besoin. Je me suis sentie utile et revivre.

BAFA en poche, j'ai préparé le titre professionnel de cette formation que j'ai obtenu en 2016 avec les félicitations du jury.



Jaffa Ella HOLLOWAY – 25 ans

### Que s'est-il passé après l'obtention de ton diplôme ?

Durant 3 ans, j'ai fait des petits boulots dans l'animation, des vacances, un service civique...

L'animation c'est un vrai métier, ce sont de vraies compétences mais malheureusement nous ne sommes pas reconnus, on est mal payé par rapport au temps de travail réalisé.

Il faut être vraiment passionnée pour continuer dans cette voie-là.

Au bout d'un moment, je ne m'y retrouvais plus, je suis arrivée à saturation, la démarche participative ne faisait pas partie du fonctionnement des structures dans lesquelles j'ai travaillé.

J'ai mis un terme à ce travail : incompatibilité entre ce qui m'était demandé et mes valeurs.

### Qu'as-tu fais par la suite ?

Début 2020, j'ai intégré une EPP (élaboration de projet professionnel), avec l'organisme Tivoli Initiatives, j'ai fait des tests, des enquêtes métiers, rencontré des employeurs, cela m'a donné des indicateurs...et j'ai découvert le métier de l'enseigne, signalétique et décor et cela m'a fait tilt...

En me renseignant sur le métier, j'y ai vu tout ce qui pourrait me correspondre : de la création, de l'artistique mais pas trop, de la production, de l'exécutif. On peut apporter sa touche.

La période de confinement a été très difficile, toutefois, j'ai trouvé ma voie et avec l'aide de ma formatrice Frédérique BERNARDIN j'ai effectué toutes les démarches afin d'intégrer le CAP enseigne et signalétique au CFA de la Rochelle.

Ma formatrice a été formidable. Malheureusement, durant ma période à la ROCHELLE, je n'ai pas trouvé d'employeurs malgré mes compétences.

De retour à Bourges j'étais toujours motivée, j'étais partie me former sur des logiciels professionnels et me représenter à l'école de la Rochelle pour l'année suivante.

Fin août je reçois un mail d'Olivier PERON de la mission locale de Bourges avec les mots : apprentissage, enseignant, Saint-Florent-sur-Cher.

**Yoann HANGUEHARD l'employeur - entreprise Extrême Graphics à Saint-Florent-sur-Cher**

Je viens de m'installer dans les locaux de l'Imprimerie du Parc (2 entités différentes mais une collaboration familiale), j'avais besoin d'embaucher une personnalité et des aptitudes.

Je ne recherchais pas un CV mais un état d'esprit, une valeur humaine, quelqu'un de passionné et qui aurait des étoiles dans les yeux lorsqu'il a fini son travail., l'humilité...



Yoann HANGUEHARD

Je ne recherchais pas des compétences techniques, je voulais former la personne à ma main.

Christelle SAILLIART, la conseillère que j'ai rencontrée de la mission locale de Saint-Florent-sur-Cher, m'a aidé à mettre en mot le profil que je voulais ainsi que les compétences.

Les entretiens individuels ont suivi et parmi ces personnes Jaffa est sortie du lot et cela a fonctionné avec moi.

La personnalité de Jaffa, son franc parlé, ses cheveux verts ont fait la différence ... (rires)

**Jaffa :** "Savoir que j'étais retenue m'a fait sauter de joie "

**La mission locale de Saint-Florent-sur-Cher**

Un travail s'en est suivi afin de réunir tous les partenaires et de sécuriser ce futur parcours :

- Montage d'une AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) - Pôle Emploi
- Rencontres de l'OPCO 2I pour le montage financier avec la conseillère mission locale et l'employeur
- Rencontres avec l'AFPA, l'OPCO, l'employeur, Jaffa et la mission locale pour le montage du plan de formation et la prise en charge (CQP infographiste metteur en page + CACES + habilitation électrique)

**Jaffa :** "J'ai déménagé sur Saint-Florent-sur-Cher, le CCAS de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher m'a aidé. L'AFPR a été prolongée grâce à Pôle Emploi et la mission locale de Saint-Florent-sur-Cher et d'ici quelques jours je devrais signer un contrat de professionnalisation. "

**Quel est ton regard sur ton parcours ?**

Parcours chaotique, difficile mais je ne regrette rien, toutes ces étapes étaient nécessaires pour ma construction et pour en arriver là.

**Ce que tu retiens de ton suivi avec la mission locale en quelques mots ?**

Accompagnement, soutien, écoute et compréhension.

Des ressources, des outils, des aides financières.

**Je remercie très sincèrement,** Damien PETURAUD - Frédérique BERNARDIN - Christelle SAILLIART (Conseillère en Evolution Professionnelle) - Nicole ROBINET et VACCA Caroline (Conseillères Pôle Emploi) et Aline BARBOSA (Directrice Pôle Emploi Bourges Baudens).



Jaffa et Yoann

## INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE, GARDERIE MATERNELLES ET TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



Les inscriptions au restaurant scolaire, à la garderie maternelle et au transport scolaire s'effectueront du **mardi 25 mai au vendredi 11 juin 2021**.

Elles se feront en ligne via le site de la ville de Saint-Florent-sur-Cher. Les documents seront disponibles en ligne à compter du **mardi 25 mai 2021**.

Le détail des démarches à suivre sera indiqué sur le site de la ville.

- Remplissez en ligne ou téléchargez la fiche unique de renseignements commune à tous les services liés à l'enfance. A ne remplir qu'une fois.

- Remplissez en ligne ou téléchargez le formulaire d'inscription en choisissant le ou les services qui vous intéressent.

- Rassemblez les pièces à fournir en fonction des services choisis.

Adressez l'ensemble des documents par mail **jusqu'au vendredi 11 juin 2021** à :

[affaires.scolaires@villesaintflorentsurcher.fr](mailto:affaires.scolaires@villesaintflorentsurcher.fr)

ou

Déposez l'ensemble des documents, jusqu'au vendredi 11 juin 2021 dans la boîte aux lettres située sous le porche d'entrée de la Mairie.

Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger la fiche de renseignements et le formulaire d'inscription, contactez le service des Affaires scolaires au 02 48 23 50 26 qui vous fera parvenir les documents en format papier par voie postale, ou présentez-vous à l'accueil du service qui vous remettra le dossier.

Pour plus de renseignements le service Affaires Scolaires est à votre disposition au 02 48 23 50 26.

## ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES D'HIVER

Le centre de loisirs se veut un lieu d'accueil ouvert à tous et permettant une approche de la vie collective, dans le respect de chacun (enfants et adultes).

Le centre de loisirs est un espace créateur d'apprentissage pour grandir en découvrant à travers différents ateliers, le monde du ludique, manuel, sportif et culturel. Le centre de loisirs étant un lieu d'accueil qui met l'accent sur le respect des besoins et du rythme de l'enfant en fonction de son âge, et de ses capacités. Les vacances d'hiver ont une fois encore enchanté nos petits.

L'équipe de grande qualité de ce service propose des ateliers divers et variés qui, sans surprise, font l'unanimité :

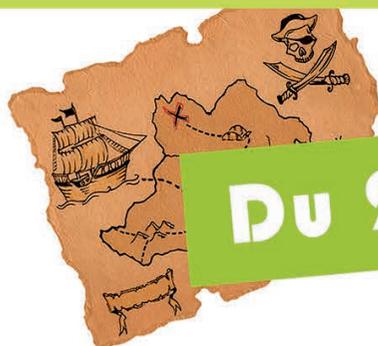
- Atelier art floral, initiation au poney mécanique déguisé en chevalier, initiation aux jeux du cirque, atelier Land Art sur le viaduc...

Merci à cette équipe dynamique et professionnelle.



# Chasse au trésor

Partenariat avec le comité des fêtes de Saint-Florent-sur-Cher



Chasse au trésor - de 2 à 17 ans

Du 26 avril au 7 mai 2021

inscription obligatoire

Places limitées

1

## Inscris-toi

Envoyer nom, prénom et âge de l'enfant par mail  
[communication@villesaintflorentsurcher.fr](mailto:communication@villesaintflorentsurcher.fr)

2

## Viens chercher ta fiche de jeu

Tous les enfants inscrits pourront récupérer leur fiche en mairie  
**uniquement le matin de 11h à 12h** - tous les jours des vacances du lundi au vendredi

3

## Fais contrôler tes réponses

Seuls les enfants inscrits recevront une friandise en mairie  
**uniquement les après-midi de 15h à 16h** - tous les jours des vacances du lundi au vendredi

**ATTENTION!**

Il est impératif de respecter les jours et horaires indiqués qui permettent la bonne organisation de la manifestation en période de crise sanitaire.  
**En dehors de ces horaires aucune personne ne sera reçue.**

Des énigmes

à résoudre

par tranche d'âge

Chaque gagnant recevra une friandise offerte  
par le supermarché  
Carrefour Market de Saint-Florent-sur-Cher  
et le comité des fêtes.





## FEMMES SOLIDAIRES

### Femmes Solidaires soutient le sport au féminin et a suivi le Vendée Globe.

Parmi les concurrentes Alexia. Elle a finement joué de sa vitesse et de sa trajectoire pour finir son Vendée Globe, en 16<sup>e</sup> semaine, le 28 février à 7h23 après 111 j 17 h en mer.

Jacques Adda, ancien pilote d'Air France, dit : " Rassuré, j'ai suivi la course et la belle arrivée. Bravo et merci à Alexia de nous avoir donné une si belle leçon de persévérance, de maîtrise et de courage à tous les anciens et lui envoie son amitié fraternelle. " Femmes Solidaires remercie également Alexia de nous avoir fait partager sa pratique et ses émotions sur le Vendée Globe. Son périple s'est effectué sur le bateau le plus ancien et le plus modeste, barré par une femme, en accord avec tout un collectif humanitaire et scientifique. Oui, le Petit Poucet, qualificatif d'Alexia de la flotte, peut se raconter au féminin ! Tout un symbole.

Nouveauté : **développement du cyclisme féminin** dans nos territoires avec l'arrivée à Châteauroux, de la course cycliste des filles « **Donnons des elles** » pour l'égalité femme-homme, le mercredi 30 juin. **Cette course se déroulera du 25 juin au 17 juillet en 21 étapes.** Femmes Solidaires du Berry y sera présente.

Les objectifs de l'association dans ce projet, sont de soutenir la place des femmes dans le cyclisme et plus largement dans le sport avec plus de visibilité du sport féminin pour donner envie et rendre possible la pratique sportive. Mais aussi lutter contre le sexisme en déconstruisant les stéréotypes de sexe et de genre et faire avancer l'égalité et la mixité dans le sport. Pour terminer aider les femmes à avoir le droit de disposer de leur corps.



Le projet de loi confortant les principes républicains, actuellement débattu à l'Assemblée nationale, vers une meilleure protection des droits des femmes suscite de nombreuses polémiques. Une méfiance est posée concernant l'obligation faite aux associations dans l'article 6 de «respecter l'ordre public». Femmes solidaires, mouvement féministe, laïque et d'éducation populaire a pour objectif une transformation en profondeur de la société qui la libérerait des rapports de domination et de violences. Femmes solidaires se réjouit des avancées de ce projet de loi ouvrant des droits sur le partage de la pension de réversion.

Depuis sa création, Femmes solidaires dénonce et condamne cette inégalité de droit entre les femmes françaises et étrangères et revendique des lois égalitaires. Femmes solidaires souhaite, sur la question de la laïcité, que les centres sociaux soient soumis aux mêmes exigences que l'éducation nationale.

Comité de La Châtre : [femmes.solidaires36400@orange.fr](mailto:femmes.solidaires36400@orange.fr)

Coordinatrice à Saint-Florent-sur-Cher : [femmesolidairestflorent-cher@orange.fr](mailto:femmesolidairestflorent-cher@orange.fr)



## HOMMAGE

### André Barbillat

Le Codérail est triste d'apprendre que l'animateur de la section Val de Cher nous a quitté dans la nuit du 2 au 3 mars 2021.

André, Lunerois, âgé de 86 ans, animait avec beaucoup de vigueur la défense du rail dans la vallée du Cher et particulièrement la ligne Montluçon-Vierzon-Paris. Victime d'un AVC en janvier, il se remettait doucement de cette épreuve à l'hôpital Jacques -Cœur mais la Covid-19 en a décidé autrement.

Le Codérail et la municipalité florentaise, affectés de cette disparition, présentent à sa famille, toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.



## CLUB DES SÉNIORS

L'année 2020 s'est terminée. Personne ne s'en plaindra, au regard des méfaits qu'a provoqué et que provoque toujours la Covid. Le Club a été malheureusement très peiné par le décès de leur amie Gisèle que ce virus nous a ravie. Une pensée va à son mari Jacques, lui même hospitalisé et guéri. Quelle épreuve pour leur famille et leurs amis. 2021 doit nous apporter beaucoup d'espoir et d'espérance dans l'attente confiante mais incertaine de tous se retrouver en bonne santé.

Malgré tout, 2020 avait bien commencé le 7 janvier avec la galette des Rois... l'assemblée générale, le 4 février avec la satisfaction de recevoir la "Médaille de la Ville" des mains de Roger Jacquet. Mme Lubin, récipiendaire de cet honneur l'a rapidement transférée à son conseil d'administration toujours uni derrière la présidente. Puis les mois ont passé, n'y revenons pas. Le Père Noël est venu remonter le moral en fin d'année avec les ballotins de chocolats que tous les adhérents ont reçus pour satisfaire leur gourmandise...

Le respect des règles sanitaires nous permettra une amélioration de la situation actuelle et tous ces bons moments reviendront, ce qui permettra au club de fêter ses 10 ANS ....et oui 10 ans déjà !! Voilà déjà un projet de festivité !

### En bref, quelques décisions du Conseil d'Administration :

Remise de votre cotisation annuelle, vue l'absence d'assemblée générale, le conseil d'administration et son bureau sont reconduits pour cette année. N'oubliez surtout pas que les membres sont toujours à votre écoute quel que soit le sujet.

Le bilan financier de 2020, établi par le trésorier, a été transmis aux adhérents. "A bientôt" dans le bonheur de se retrouver et surtout **PRENEZ SOIN DE VOUS.**



## U.S.F. FOOTBALL

### **Un nouveau minibus pour l'US.F. Football**

Pour un club de football, le minibus est l'outil incontournable pour le bon déroulement d'une saison riche en événements départementaux et régionaux. Afin d'améliorer et de sécuriser nos déplacements, l'acquisition d'un minibus est indispensable.

Malgré une saison à l'arrêt depuis fin octobre 2020, l'union sportive florentaise de football prépare l'avenir et s'est dotée d'un minibus neuf en début d'année.

Le club possède déjà un minibus récent. Ce nouvel investissement permettra au club de transporter ses licenciés dans les meilleures conditions une fois sorti de la crise sanitaire.



## UNRPA

Les membres de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées ont déjà préparé le retour des beaux jours, si cette crise sanitaire le permet.

L'objectif sera de créer des animations en plein air. Tous les jeudis, un départ pour une balade sera donné à 14h de la place de la République. Les adhérents pourront marcher tranquillement vers le théâtre de verdure et y faire une pause bavardage... Les plus courageux pourront poursuivre la marche plus longuement.

À 16 heures, tous se retrouveront dans le parc pour un goûter mérité !

### Témoignages

L'association Libération nationale PTT affiliée à l'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) recherche des témoignages et des photos sur la résistance des postiers et télécommuniants.

Contact : [colette.pallares@orange.fr](mailto:colette.pallares@orange.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles  
dans leur intégralité en mairie et sur  
le site internet de la ville [www.ville-saint-florent-sur-cher.fr](http://www.ville-saint-florent-sur-cher.fr)

## CENTRE DE VACCINATION TEMPORAIRE

Compte tenu des difficultés rencontrées par la population pour se faire vacciner, le centre de vaccination temporaire était très attendu et le bienvenu. C'est à l'initiative de la municipalité, avec le soutien de l'ARS qu'il a pu se tenir les 13 et 14 mars derniers.

Installé au centre Louis Aragon, il a permis à 250 personnes de recevoir la première injection du vaccin anti-covid du laboratoire Moderna qui était destiné aux personnes de 75 ans et plus adressées par les professionnels de santé

ou qui s'étaient manifestées auprès du service population de la mairie.

Les candidats au vaccin ont été pris en charge avec bienveillance par tous les volontaires (employés municipaux, infirmières libérales et médecins), chacun ayant un rôle essentiel et ont tous manifesté leur satisfaction après la période de surveillance de 15 min obligatoire.

Ce fut en plus, pour certains, dans le respect des gestes barrière, un moment

de convivialité bienvenu pour cette partie de la population qui souffre de l'isolement depuis le début de cette épidémie.

Plusieurs services municipaux (population, CCAS, centre Aragon, services techniques, informatique et communication) ont collaboré pour une organisation sans faille.

Remercions aussi l'EHPAD pour son aide logistique et Monsieur Goblet Pascal pour le prêt gracieux de son camion réfrigéré.

## AVIS AUX ENTREPRISES

### La taxe d'apprentissage

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la taxe d'apprentissage et la contribution à la formation professionnelle sont rassemblées dans la contribution unique à la formation et à l'alternance.

Sont redevables de la taxe d'apprentissage, les entreprises exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale et remplissant les 3 conditions cumulatives suivantes :

- être soumise au droit français (principe de territorialité)
- être assujettie à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu
- avoir au moins 1 salarié (composant la masse salariale).

**Suite à la réforme, la fraction régionale de la taxe d'apprentissage est supprimée.**

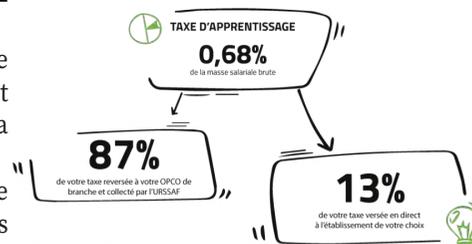
La taxe d'apprentissage comprend 2 parts :

- 1 part égale à 87 % de la taxe destinée au financement de l'apprentissage (ancien quota d'apprentissage)

- 1 part égale à 13 % de la taxe destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur dédiée au financement des formations technologiques et professionnelles initiales hors apprentissage (ancien hors quota).

Les instituts de formation de notre commune sont habilités à percevoir le solde de 13% de votre taxe d'apprentissage, vous pouvez donc effectuer ce versement en faveur de :

- ITEP - UGECAM (Chantoiseau)  
Route d'Issoudun - 18400 Saint-Florent-sur-Cher - 02 48 55 10 96  
identifiants IAD : 0180789K



- IME - Le Châtelier - Route du Châtelier - 18400 Saint-Florent-sur-Cher  
02 48 55 01 15  
identifiants IAD : 0180666B

- COLLÈGE VOLTAIRE - Rue de Berry - 18400 Saint-Florent-sur-Cher  
02 48 55 03 96  
identifiants IAD : 0180028H

- LYCÉE AGRICOLE - Le Sollier  
CS 18 - 18570 Le Subdray  
02 48 69 74 60  
identifiants IAD : 0180585N



## CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux du canton de Chârost :  
Nicole PROGIN 06 08 21 18 21 / Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87  
reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale  
d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.

**CONCERT**



**APPEL À CANDIDATURES  
DE MUSICIENS AMATEURS BÉNÉVOLES**

**JUSQU'AU 30 AVRIL 2021**

**Produisez-vous sur scène  
avec des moyens techniques professionnels**

**Grande Récré  
samedi 26 juin 2021  
à Saint-Florent-sur-Cher**

Envoyez l'enregistrement d'un ou plusieurs morceaux avant le 30 avril 2021 à [centrearagon@villesaintflorentsurcher.fr](mailto:centrearagon@villesaintflorentsurcher.fr)

Trois groupes ou musiciens seront sélectionnés par un jury début mai

Centre culturel Louis-Aragon  
70 avenue Gabriel Dordain - 18400 Saint-Florent-sur-Cher  
02 48 55 65 84

Photo: Nour de Wals - Saint-Florent-sur-Cher - 2021



### MOIS D'AVRIL

Du samedi 3 au lundi 5 - Journée : André  
 Samedi 10 - Journée : Padeloup  
 Dimanche 11 - Journée : Dehmouche  
 Lundi 12 - Journée : Padeloup  
 Samedi 17 - Journée : Antignac  
 Dimanche 18 - Journée : Mijoin  
 Lundi 19 - Journée : Antignac  
 Du samedi 24 au lundi 26 - Journée : Desevaux

### MOIS DE MAI

Du samedi 1 au dimanche 2 - Journée : Dehmouche  
 Lundi 3 - Journée : Padeloup  
 Du samedi 8 au lundi 10 - Journée : Antignac

**Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications de dernière minute.  
 Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.**

#### LES ADRESSES - PHARMACIES

PASDELOUP : 6 av. Gabriel-Dordain — 02 48 55 00 50  
 DESEVAUX : 22 av. Gén-Leclerc — 02 48 55 03 98  
 ANTIGNAC : 68 av Gabriel Dordain — 02 48 55 00 16  
 DEHMOUCHE : 11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10  
 ANDRÉ : 23 rue Parmentier - La Chapelle Saint-Ursin - 02 48 26 44 53  
 MIJOIN : 48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28

#### Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
 et le samedi de 8 h à 12 h — [www.bioexcel.fr](http://www.bioexcel.fr)



### NAISSANCES :

Néant

### MARIAGES :

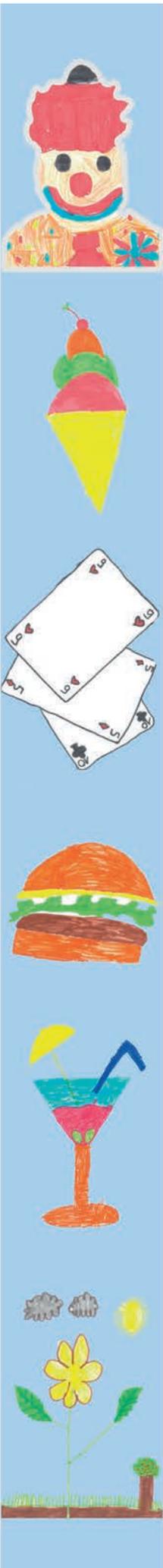
Néant

### PACS :

04/03 :  
 Angeline DUFAILY  
 et Benjamin TURPIN

### DÉCÈS :

12/02 : Ouerdya ARBAOUI  
 13/02 : Michel DARTIER  
 13/02 : Jean-Luc ELBEL  
 14/02 : Sébastien DESBAS  
 20/02 : Georgette BOISSON née GOSLIN  
 24/02 : Ali GUERROUED  
 02/03 : Serge TISSIER



# GRANDE RÉCIT

UNE JOURNÉE EN FAMILLE

UNE SOIRÉE EN MUSIQUE

SAMEDI 26 JUIN 2021

PRÉPAREZ-VOUS

À JOUER EN FAMILLE....

DE 10H JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT



Ville de SAINT-FLORENT  
SUR-CHER